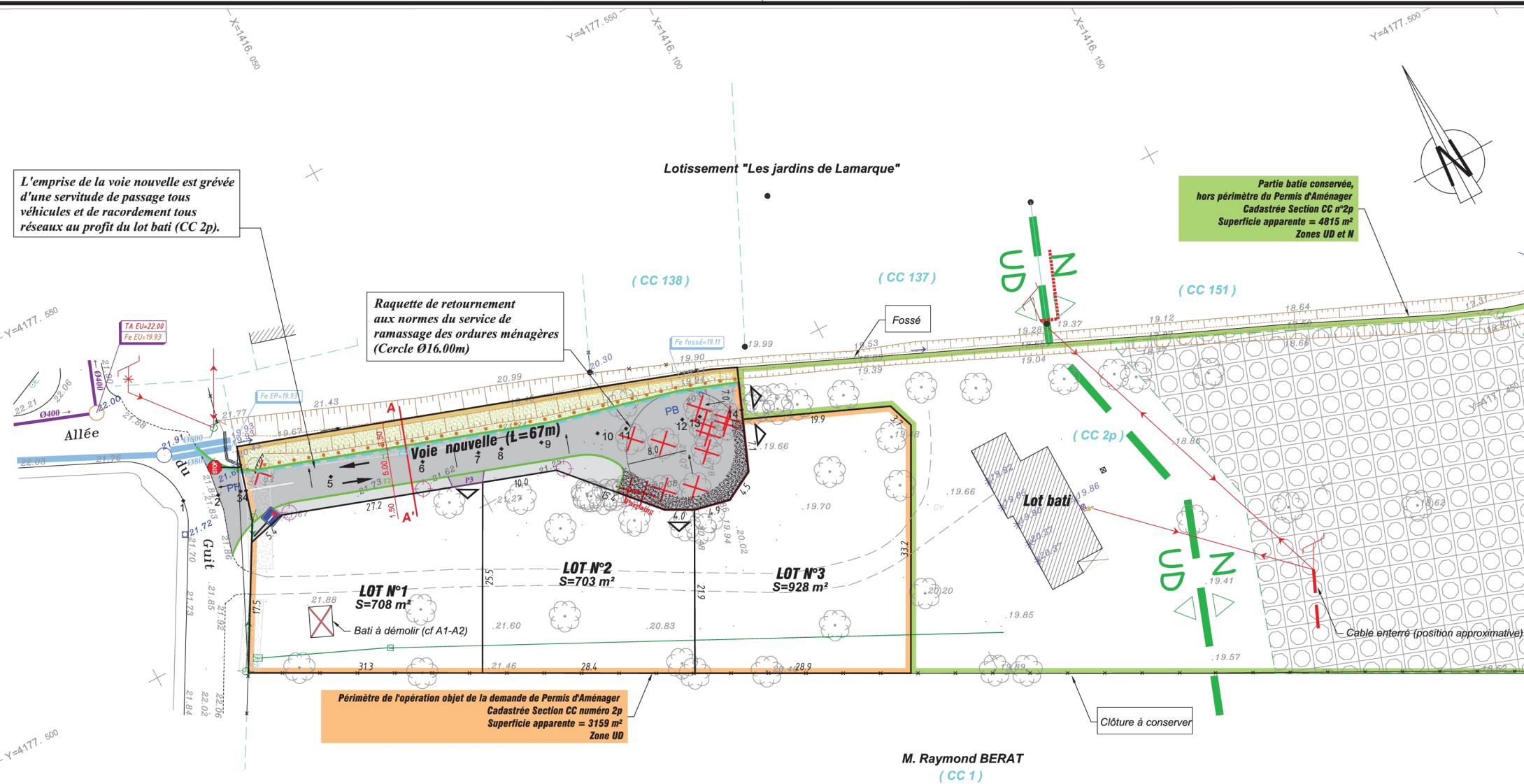


L'emprise de la voie nouvelle est grévée d'une servitude de passage tous véhicules et de raccordement tous réseaux au profit du lot bati (CC 2p).

Raquette de retournement aux normes du service de ramassage des ordures ménagères (Cercle Ø16.00m)

Partie bati conservée, hors périmètre du Permis d'Aménager  
Cadastrée Section CC n°2p  
Superficie apparente = 4815 m²  
Zones UD et N

Périmètre de l'opération objet de la demande de Permis d'Aménager  
Cadastrée Section CC numéro 2p  
Superficie apparente = 3159 m²  
Zone UD



Superficie totale apparente du lotissement	3159 m <sup>2</sup>
Superficie totale apparente des lots	2339 m <sup>2</sup>
Superficie totale voirie en enrobé	512 m <sup>2</sup>
Superficie totale trottoir	85 m <sup>2</sup>
Superficie totale des accès	7 m <sup>2</sup>
Superficie totale des espaces verts	216 m <sup>2</sup>

**LEGENDE**

- Chaussée et accès aux lots en enrobés.
- Cheminement piéton par marquage en résine sur enrobé.
- Trottoir en béton balayé.
- Position des accès aux lots.
- Espaces verts engazonnés.
- Espace Boisé Classé.
- Limite de Zone PLU
- Arbre existant conservé.
- Arbre existant à abattre dans le cadre des travaux du permis d'aménager.
- Position et numéro des profils en travers.
- Rang de parpaings en fondation à poser.
- Bordure type T2 à poser.
- Bordure caniveau type CS1 à poser.
- Bordure type P3 à poser.
- Potelets bois à poser.
- Candélabre à poser.

NOTA:  
Les distances périmétriques et les superficies ne seront définitives qu'après bornage périmétrique et piquetage des alignements par les services concernés.  
Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système RGF93 CC45.  
Nivellement rattaché au N.G.F.

**Nota :**  
Gestion des eaux pluviales par solution compensatoire individuelle sur les lots. Infiltration sur site.